



N° 2 | Printemps-Eté 2010

ISSN 1831-5747

farnet

M A G A Z I N E

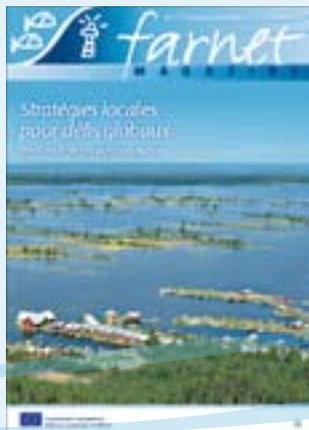
Stratégies locales pour défis globaux

*Planifier le développement durable
des zones de pêche d'Europe*



Commission européenne
Affaires maritimes et Pêche

FR



Sommaire

Photos (pages):

Commission européenne (6, 8, 14, 24, 26), Arto Hämmäläinen/Korsholm (1, 9), Eve Kõlmalik (4), Jean-Luc Janot (5, 6, 11, 13, 16, 17, 19, 20), LIFE Nature S_007118 (7), KAG Österbotten (11), Agrupación de Mariscadoras de Cambados (17), Asociación Guimatur (17), Agrupación de Percebeiros de Baiona (19), Stowarzyszenie Agrolinia (21, 22).

Couverture: l'archipel de Kvarken, premier site naturel finlandais classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Journalisme:

Jean-Luc Janot, Eamon O'Hara.

Ont également participé à la rédaction de ce numéro:

Urszula Budzich-Szukala, Monica Burch, Paul Soto.

Production:

DevNet geie (AEIDL/Grupo Alba) / Kaligram.

Contact:

FARNET Magazine, FARNET Support Unit, 36-38 rue Saint Laurent, B-1000 Bruxelles
Tel +32 2 217 44 60
E-mail: info@farnet.eu
Site web: www.farnet.eu

FARNET Magazine est publié par la Direction générale des Affaires maritimes et de la Pêche de la Commission européenne. Il est distribué gratuitement sur simple demande.

FARNET Magazine paraît deux fois par an en français, allemand, anglais et espagnol.

Éditeur responsable: Commission européenne, Direction générale des Affaires maritimes et de la Pêche, Directeur général.

Clause de non-responsabilité: bien que la Direction générale des Affaires maritimes et de la Pêche soit responsable de la réalisation générale de FARNET Magazine, la Commission n'a ni adopté ni approuvé, de quelque manière que ce soit, les positions exprimées dans cette publication. Toute déclaration faite dans FARNET Magazine ne peut être interprétée comme étant le reflet des opinions de la Direction générale des Affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne. La Commission européenne ne garantit pas l'exactitude des données mentionnées dans la présente publication. La Commission européenne ou toute personne agissant en son nom décline toute responsabilité pour tout usage qui peut être fait de ce magazine.

© Union européenne, 2010.

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source
Imprimé en Belgique sur papier recyclé.



Par delà l'horizon 4

L'élaboration de la stratégie locale est une occasion unique pour tous les acteurs de la zone de pêche de se rassembler au service d'une vision à long terme.



Reportage : La stratégie des synergies 9

Pêche et développement rural en Ostrobotnie (Finlande).



Interview : Danuta Hübner 14

Présidente de la Commission du développement régional au Parlement européen et ancienne Commissaire européenne pour la Politique régionale.



Reportage : Transformer l'essai 16

L'Axe 4 en renfort du développement côtier de la Galice (Espagne).



Le renforcement des capacités en Pologne ... 21

Les autorités polonaises se sont largement inspirées de l'expérience de Leader pour concevoir le programme de renforcement des capacités en faveur des zones de pêche.



Les experts FARNET se penchent sur la valeur ajoutée de l'approche territoriale 24

Une récente réunion du groupe conseil FARNET a rassemblé des experts de différents pays d'Europe pour évaluer les atouts de l'approche territoriale face aux défis auxquels sont confrontées les zones de pêche de l'Union.

Réseau FARNET 27



Editorial

« Des communautés de pêche avisées »

Bienvenue dans ce deuxième numéro de *FARNET Magazine*. Je suis ravie de pouvoir m'adresser directement à vous au tout début de mon mandat comme Commissaire pour les Affaires maritimes et la Pêche. Je me sens investie de grandes responsabilités à ce nouveau poste et suis consciente des défis considérables qui nous attendent mais je peux vous assurer que je serai à la hauteur de ma fonction et que j'emploierai toute mon énergie, toute mon expérience et tout mon enthousiasme à travailler avec vous pour trouver des solutions.

La réforme de la Politique commune de la pêche est l'occasion pour nous tous de tracer, ensemble, une nouvelle voie. Sans vouloir préjuger de l'issue de ce processus, nous devons clairement répondre à certaines questions fondamentales. Nul doute que nous devons nous attaquer à l'énorme surcapacité de la flotte et assurer une gestion plus durable de nos ressources maritimes. Parallèlement, nous devons veiller à ne pas concentrer le secteur de la pêche dans un nombre limité de zones et permettre à la pêche artisanale d'être compétitive tout en reconnaissant son importante contribution sociale dans beaucoup de nos régions côtières.

Grâce à une pêche plus intelligente et en mettant soigneusement en place certaines mesures innovantes pour, par exemple, éviter les prises accessoires et les rejets ou pour rapprocher les pêcheurs du marché, je crois que nous pourrions maintenir un secteur de la pêche rentable, durable et pourvoyeur d'emplois de haute qualité aux communautés tributaires de la pêche partout dans l'Union.

Il importe toutefois de ne pas considérer la pêche de manière isolée. A cet égard, la Politique maritime intégrée constitue un grand pas en avant dans la reconnaissance de l'interdépendance des différents secteurs et initiatives dans les zones côtières. Nous savons qu'il existe des opportunités à saisir en valorisant les synergies entre des secteurs tels que la pêche, le tourisme et les énergies renouvelables, et qu'il est également dans l'intérêt de tous les secteurs de travailler ensemble pour relever des défis communs comme le changement climatique.

Favoriser ces coopérations exige toutefois des structures qui permettent de rassembler et de créer la confiance entre les acteurs des différents secteurs concernés. Comprendre et prendre en

compte les spécificités locales revêt également une importance primordiale. Dans l'interview qu'elle a accordé à *FARNET Magazine*, Danuta Hübner souligne la reconnaissance dont bénéficie désormais la cohésion territoriale dans le Traité de Lisbonne et je suis convaincue que nos interventions doivent chercher à valoriser la grande diversité territoriale qui existe dans l'Union, en permettant à chaque zone de développer une stratégie qui tienne compte du contexte local.

Avec leurs mode de vie, culture, traditions et savoir-faire uniques, les communautés de pêche sont un élément important de cette diversité territoriale. C'est pourquoi l'Axe 4 du Fonds européen pour la pêche nous permet pour la première fois de tester l'approche territoriale intégrée du développement dans les zones dépendant du secteur halieutique. C'est un projet excitant mais qui suscite aussi de grandes attentes. C'est pourquoi, s'il est important de saisir cette occasion d'expérimenter, il faut aussi veiller à tenir compte des enseignements des programmes et dispositifs précédents, certains étant évoqués page 26.

Ce numéro de *FARNET Magazine* s'intéresse tout particulièrement aux stratégies de développement local, un élément essentiel de l'approche territoriale du développement et un outil important pour construire un consensus entre les partenaires locaux et convertir en actions locales des politiques émanant des niveaux supérieurs. Comme le montrent les reportages en Ostrobotnie (Finlande) et en Galice (Espagne), les démarches collectives de développement et la mise en œuvre de ces stratégies sont l'occasion de libérer l'ingéniosité et l'esprit d'entreprise qui, nous le savons bien, existent dans toutes les zones de pêche européennes. Ils fourniront les idées et l'élan dont nous avons besoin pour relever les défis de l'Europe.

Maria Damanaki,
Membre de la Commission
européenne, chargée des Affaires
maritimes et de la Pêche

ELABORER LES BONNES STRATÉGIES POUR LES ZONES DE PÊCHE D'EUROPE

Par delà l'horizon



L'élaboration de la stratégie locale est une occasion unique pour tous les acteurs de la zone de pêche de dépasser leurs intérêts sectoriels à court terme, de se rassembler et de mutualiser leur savoir-faire et leur expérience au service d'une vision à long terme.

Une des caractéristiques de l'approche territoriale est de favoriser une prise de décision « ascendante » (« bottom-up », « de bas en haut »), qui permet aux acteurs locaux d'avoir vraiment leur mot à dire sur le développement futur de leur territoire. Or il n'y pas deux territoires qui soient confrontés exactement aux mêmes défis ou aient accès aux mêmes opportunités de développement. Une connaissance du terrain et une bonne coopération entre les parties prenantes de la zone concernée sont donc essentielles pour assurer l'adaptation de la stratégie de développement aux spécificités du contexte local.

Une bonne stratégie de développement local contribuera à garantir l'utilisation efficiente et efficace des ressources, tout en étant un gage que la démarche du groupe d'action locale pêche (FLAG) demeure toujours conforme à la vision de l'avenir du territoire partagée par les acteurs. La nature et le degré d'ambition de cette vision dépendront bien sûr d'un ensemble de facteurs. La taille et le profil du territoire, la diversité des secteurs et des intérêts représentés au sein du FLAG, l'importance du budget de celui-ci, mais aussi le cadre stratégique défini aux niveaux supérieurs – régional, national et européen – sont autant de paramètres qui entreront en jeu pour modeler l'approche stratégique générale.

Au moment où ces lignes sont écrites, beaucoup de FLAGs en étaient encore au stade de l'élaboration de leur stratégie, si bien que le tableau de la situation est susceptible de changer mais, jusqu'ici, l'expérience de la mise en œuvre de l'Axe 4 pour le développement durable des zones de pêche fait apparaître quatre approches principales ou thèmes prioritaires, qui ne sont pas du tout contradictoires et que plusieurs FLAGs mènent même de front.



▲ Vue sur l'île de Kihnu (Estonie).



▲ Construction d'un restaurant spécialisé dans le poisson à Hune (Danemark).

Valoriser la filière pêche

Une première approche privilégie les stratégies centrées sur la valorisation du secteur de la pêche, avec notamment des mesures qui peuvent améliorer à la fois les liens verticaux et l'intégration horizontale de la filière. Une très forte proportion de FLAGs consacrent une part importante de leur budget à ce type de mesures.

Un bon exemple de cette stratégie nous est fourni par le groupe Kainuu & Koillismaa dont la zone – non côtière – couvre huit immenses communes du nord-est de la Finlande. Dans ce cas précis, la stratégie du FLAG se concentre quasi exclusivement sur le développement de la pêche, avec pour perspective qu'en 2013, « la pêche à Kainuu & Koillismaa soit reconnue au niveau national comme un exemple de réussite du développement d'un secteur rural traditionnel grâce à la coopération, une logistique efficace, des

produits répondant aux attentes du marché et l'introduction de nouvelles technologies. »

Cette approche stratégique vise deux grands objectifs: le premier consiste à améliorer l'accès au marché grâce à une meilleure logistique, à la mise au point et à l'application de techniques nouvelles, à l'élaboration de produits attendus par le marché, à la promotion du poisson comme production alimentaire locale respectueuse de l'environnement (« slow food ») et valorisante pour le tourisme, et à un savoir-faire amélioré en matière d'exportation.

Le second objectif est de moderniser et renforcer la filière halieutique en améliorant les conditions de travail et la sécurité, en accroissant les compétences commerciales, en veillant à la survie de l'activité et, comme c'est le plus souvent une nécessité, en favorisant une image positive du secteur.

L'approche ici menée est étroitement liée aux profil et potentiel d'un territoire fortement dépendant de la production primaire et qui souffre d'un taux de chômage élevé (14%) ainsi que d'un déclin démographique.

Cette stratégie a été élaborée par un consortium de trois groupes Leader¹ dont l'un accueille un « comité pêche » qui coordonne la mise en œuvre de l'Axe 4. Le consortium vise à créer un cluster pêche dans lequel des organismes de formation et de recherche sont impliqués.



¹ L.E.A.D.E.R. (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un « programme d'Initiative communautaire » lancé par la Commission européenne en 1990.



▲ Pêche et tourisme font bon ménage à Savone (Italie).

Diversifier l'économie locale

La diversification est le thème dominant d'un deuxième ensemble de stratégies. Ces dernières, qui sont souvent mais pas exclusivement l'apanage des FLAGs à gros budget, vont au-delà de la valorisation de la filière pour également chercher à améliorer les liens et l'intégration horizontale entre la pêche et les autres secteurs économiques.

Le FLAG Ría de Vigo-A Guarda (Galice, Espagne), par exemple, a fait de la diversification économique l'une de ses quatre grandes priorités, consacrant plus de 15% de son budget à des projets dans ce domaine. La restructuration des pêcheries et d'autres secteurs industriels a en effet provoqué un niveau de chômage élevé dans la zone d'intervention du FLAG, alors même que l'arrivée de nouveaux habitants et les atouts naturels du territoire constituent d'importantes opportunités de diversification économique, notamment dans le tourisme.

La diversification est également une haute priorité pour beaucoup d'autres zones, notamment en Estonie où des FLAGs ont

alloué jusqu'à la moitié de leur budget au tourisme (25%) et à d'autres pistes de diversification (jusqu'à 25%), ainsi qu'au Danemark dont les FLAGs appuient déjà une grande variété de projets de diversification, tels que la conversion d'un poste de sauvetage en musée, la production

d'énergies renouvelables utilisant des pompes à chaleur océaniques, ou encore la création d'un parc de découverte sous-marin. La diversification vers d'autres activités économiques est aussi une priorité stratégique des FLAGs portugais.



▲ Soirée d'information sur l'Axe 4 organisée par le FLAG Ría de Pontevedra (Espagne).



▲ Opération de restauration environnementale sur l'île de Stora Karlsö (Suède).

Renforcer les liens au service du développement durable

Un troisième type de stratégie met fortement l'accent sur l'environnement et sur les interventions qui favorisent les pratiques de pêche durables. En France, par exemple, les 11 zones de pêche comprennent toutes des sites protégés (9 sont des sites marins Natura 2000) et une grande priorité de l'Axe 4 français est d'assurer la protection de ces zones, tout en mobilisant leurs ressources environnementales et culturelles pour un développement territorial plus large.

La gestion environnementale figure ainsi en bonne place dans les stratégies des FLAGs français, tout comme les dispositifs pouvant rassembler des acteurs variés au-delà de leurs intérêts concurrentiels, ainsi que des activités de recherche portant sur l'accès aux ressources halieutiques ou sur leur gestion.

Comme autres exemples d'interventions soutenues par les FLAGs dans ce domaine, on peut citer l'aide à la mise en place de normes environnementales, la gestion des déchets et de la pollution, les économies d'énergie ou encore les activités d'animation et de sensibilisation.

Mieux intégrer les pêcheurs dans la gouvernance

Le quatrième grand thème stratégique des FLAGs concerne le renforcement du rôle des communautés de pêche dans la gouvernance. Ici, l'accent est surtout mis sur des mesures qui améliorent les liens tant à l'intérieur du secteur de la pêche qu'avec d'autres secteurs et groupes d'intérêt.

Un bon exemple de cette stratégie est celle du FLAG Côte Basque-Sud Landes qui déplore « *un manque de lien social entre la petite communauté locale de pêcheurs, repliée sur elle-même, et la population, un 'sentiment d'incommunicabilité' entre gens de mer et gens de terre, renforcé par le manque d'intégration des ports à la vie socio-économique locale.* »

Ce manque d'intégration est particulièrement évident dans le secteur du tourisme, qui n'a pas encore suffisamment su valoriser le riche patrimoine maritime de la zone. Mais aussi dans d'autres domaines comme la gestion environnementale. La côte basque et l'estuaire de l'Adour possèdent en effet un milieu naturel qui abrite une flore et une faune d'une grande diversité. Ces écosystèmes fragiles, qui subissent de fortes pressions démographiques, foncières et touristiques, font l'objet de nombreuses études et programmes. Mais le FLAG souligne le fait qu'en général les utilisateurs de ces ressources, notamment les pêcheurs professionnels, sont rarement associés – quand ils en sont informés – à ces initiatives conçues et mises en œuvre par un cercle restreint d'organismes techniques, scientifiques, institutionnels ou associatifs.





▲ Réserve naturelle de la Ria Formosa en Algarve (Portugal).

La stratégie du FLAG met donc l'accent sur « l'instauration de nouveaux modes de gouvernance qui font aujourd'hui défaut sur le territoire et qui doivent ainsi permettre de :

- > faire émerger des démarches collectives et concertées entre les acteurs de la filière pêche qui permettront de développer des projets davantage structurants et cohérents (l'Axe 4 est un levier qui permettra aussi de mobiliser davantage la filière sur les possibilités de financement offertes dans les autres axes du FEP, et en particulier les Axes 2 et 3),
- > construire des synergies et des partenariats avec les collectivités locales et les autres acteurs « à terre » pour sortir la filière de son isolement et l'inscrire dans les démarches de développement local,
- > s'ouvrir et échanger avec d'autres territoires de pêche (coopérations nationale ou internationale). »

Ainsi, le FLAG vise une meilleure appropriation des enjeux de la filière pêche dans les politiques territoriales, tout en intégrant le secteur halieutique aux dynamiques de développement territorial, notamment à travers des projets contribuant à l'attractivité touristique qui permettront de valoriser les produits et les métiers de la pêche.

Une stratégie vivante

Il semble jusqu'ici que toutes les stratégies des FLAGs répondent aux situations et défis que connaissent les zones de pêche de l'Union. Toutefois, même à l'intérieur de ces zones, ces situations et défis sont en constante évolution et, avec le temps, il faut s'attendre à un certain rapprochement de ces quatre grandes approches stratégiques. C'est pourquoi il est très important que la planification stratégique ne soit pas un exercice unique, effectué en début de parcours, mais une activité du FLAG à part entière, tout comme l'évaluation en continu, sujette à révision et ajustements en fonction de l'évolution du territoire.

Ce fut en effet là une des grandes leçons de Leader, l'Initiative communautaire pour le développement rural, les évaluateurs de Leader I notant qu'une réorientation significative des actions et des secteurs était intervenue au cours de la phase de mise en œuvre. Alors que ce fait était perçu positivement par les évaluateurs, on pouvait également le voir comme une preuve de faiblesse de la programmation initiale.

La question a été résolue avec Leader II, lorsqu'a été instaurée une phase de planification et de renforcement des capacités pour tous les nouveaux groupes. Une certaine flexibilité dans l'adaptation des actions au cours de la mise en œuvre a également été retenue comme étant un élément important de la démarche du groupe. Ce même principe a été conservé dans Leader+, notamment pour les groupes d'action locale (GAL) des nouveaux Etats membres, et dans la nouvelle période de programmation 2007-2013 qui a vu une augmentation sensible du nombre de GAL et un élargissement de leurs activités au titre des Axes 1 et 2 du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). ■

Pour en savoir plus sur les stratégies des FLAGs : www.farnet.eu

Reportage

PÊCHE ET DÉVELOPPEMENT RURAL EN OSTROBOTNIE [FINLANDE]

La stratégie des synergies



▲ L'écosystème unique de l'archipel de Kvarken est un réel atout pour la zone de pêche Österbotten.

Pour le groupe d'action locale d'Ostrobotnie, la pêche a toujours un avenir. En s'ouvrant davantage au territoire, en se modernisant et en élargissant son offre et ses débouchés, la pêche peut, elle aussi, contribuer à retenir les jeunes et à garder vivants les villages côtiers.

C'est le pays où la terre monte. A l'heure où partout on redoute la montée du niveau des eaux provoquée par le réchauffement climatique, cette partie de la Mer baltique où Finlande et Suède sont les plus proches (80 km) voit ses fonds s'élever de près d'un mètre par siècle, créant chaque année 1 km² de nouvelles terres. « C'est ici que l'effet d'isostasie, ou soulèvement de la croûte terrestre provoqué par la disparition de la calotte glaciaire, est l'un des plus sensibles au monde. Dans 2 500 ans, les côtes finlandaises et suédoises seront reliées par une bande de terre et le golfe de Botnie deviendra le plus grand lac d'Europe », prédit Kenth Nedergård.

Chef de projet à l'agence régionale du tourisme, Kenth est responsable de la promotion de l'archipel de Kvarken, premier site naturel finlandais inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2006. Les 5 600 îles et îlots qui le composent se singularisent par un environnement unique, constitué notamment de curieuses moraines bosselées, formées par la fonte des glaces survenue il y a entre 10 000 et 24 000 ans.



Une structure faîtière unique en Finlande



Les différents programmes de développement dont bénéficient les zones rurales d'Ostrobotnie sont cha-

peautés par Aktion Österbotten, structure mise en place en 1997 pour mettre en œuvre l'Initiative communautaire Leader II.

« Aktion Österbotten a deux missions, explique le directeur Mathias Högbäck : favoriser aux niveaux régional et local un développement rural innovant et durable, et fédérer la coopération entre les organisations et les entreprises de l'Ostrobotnie suédophone, de Kristinestad à Kokkola. Nous menons actuellement de front, sur le même territoire, trois programmes qui sont étroitement liés : Leader dont nous sommes le groupe d'action locale, le programme régional BYAR en faveur des villages suédophones et, depuis 2008, l'Axe 4 du Fonds européen pour la pêche. »



Chaque programme a son coordinateur et ses instances propres qui mobilisent et sélectionnent les projets. Mais pour être approuvés, ceux-ci doivent tous être validés par Aktion Österbotten, qui est l'interlocuteur officiel du « Centre ELY », l'agence pour le développement économique, les transports et l'environnement. Le Centre ELY n'interfère pas dans la sélection des projets mais agit comme une délégation régionale de l'autorité de gestion qui vérifie les clauses légales, effectue paiements et contrôles, et a le dernier mot en matière financière.

Le conseil d'administration d'Aktion Österbotten est composé de 12 membres élus pour 4 ans. Sa composition tient

compte de la représentativité des trois zones géographiques qui constituent l'Ostrobotnie ; de l'équilibre entre communes, associations, entreprises et citoyens ; et de la parité hommes-femmes.

En ce qui concerne l'Axe 4, le « groupe d'action côtier » (KAG), ainsi qu'est dénommé le groupe d'action locale pêche, est administré par un « comité » de 6 membres représentant les municipalités (2 membres), les organisations du secteur (2) et les entrepreneurs (2).

Aktion Österbotten, qui couvre 15 communes et environ 100 000 habitants, emploie 8 équivalents temps plein et dispose d'un budget 2007-2013 de 6,8 millions d'euros.

Pour en savoir plus : www.aktion.fi/

UNESCO

« Appartenir au patrimoine naturel mondial n'est pas une entrave au développement socio-économique. Bien au contraire, l'UNESCO, c'est un label et un levier. Plus que jamais, nous voulons que l'archipel soit un lieu de vie, de travail et de loisirs, et la pêche y a toute sa place », insiste Kenth. Et de dresser la liste de tous les activités et services qui se sont développés dans les îles depuis l'inscription à l'UNESCO : hébergement et restauration, centre d'interprétation et sentiers de découverte, activités ludiques nombreuses et variées, croisières et excursions de pêche... « Depuis deux ans, nous avons formé 25 guides nature et plusieurs sont des pêcheurs professionnels. Initier les visiteurs aux richesses de ce milieu valorise leur savoir-faire et élargit l'éventail de leur pluriactivité », souligne Kenth qui ajoute : « On va se revoir bientôt, Mikael et moi, car je travaille aussi sur le développement des entreprises de l'archipel et nous pouvons trouver d'autres projets communs autour de la pêche. »

Mikael, c'est Mikael Nygård, « Monsieur Axe 4 » au sein du groupe « Aktion Österbotten » qui fédère les programmes de développement rural pour l'ensemble de la région (voir encadré). Son maître mot est « synergie » et il s'efforce de l'appliquer. « Il y a des synergies évidentes entre la pêche et l'environnement, mais aussi avec la culture, le tourisme, l'artisanat, sans oublier bien-sûr la gastronomie... Ce sont tous ces liens que nous cherchons à optimiser à travers le dispositif Aktion Österbotten, lui-même basé sur toutes les synergies possibles entre l'Axe 4, Leader et d'autres programmes. »

Ecomusée

Un exemple concret de cette approche intégrée peut être observé au Domaine de Kilen, non loin de Kristinestad, à l'extrémité sud de la zone. Il s'agit d'un écomusée créé à la fin des années soixante par un professeur passionné de patrimoine rural. Géré par une fondation, le musée de Kilen rassemble sur plusieurs hectares une trentaine de bâtiments du 18^{ème} au 20^{ème} siècle – maisons, moulin, bureau de poste, etc. – à quelques dizaines de mètres du port de Sideby.

A voir le modeste ponton et les quelques petites embarcations qui y sont ancrées, rien aujourd'hui ne laisse supposer que



▲ L'Écomusée de Kilen en hiver.



▲ Le marché aux poissons de Vaasa est un débouché intéressant pour la pêche locale.

jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, ce port abritait d'importants chantiers navals d'où sont sortis quelque 70 grands voiliers. Mais c'était avant l'avènement de la construction navale en acier. L'acier, conjugué à la montée des terres, avait ainsi presque définitivement scellé le sort de l'activité portuaire.

Depuis quelques mois cependant, des pelles mécaniques sont en action et le dragage du bassin a commencé. Avec le coup de pouce de plusieurs acteurs publics, le port de Sideby va revivre. «*Nous sommes au point de rencontre entre la culture rurale et la culture halieutique. La première est déjà bien mise en valeur grâce au musée et aux nombreuses animations que nous organisons, la seconde est en bonne voie de développement avec l'aide de Leader et du groupe de pêche*», explique Nina Ingves, la directrice du domaine. «*Nous accueillons d'avril à décembre de nombreux visiteurs. Au printemps et en automne, c'est surtout une clientèle scolaire mais en été, ce sont des touristes et des gens qui ont des attaches dans la région. Nous avons tout ce qu'il faut pour passer à la vitesse supérieure.*» Leader a donc financé une étude («*Kilen 2020*»), qui préconise la mise en valeur touristique du port et le développement de la gastronomie à partir du poisson local, le tout de concert avec les activités du musée. Une aide Axe 4 de 25 000 euros a été accordée à la fondation, qui a pu engager une animatrice à mi-temps et lancer l'opération «*Le poisson, une expérience gustative*». «*Le poisson, c'était la nourriture du pauvre*», explique Nina. «*Dans une certaine mesure, il souffre encore de cette image. Le but du projet, c'est de contredire ce préjugé. Cet été, nous allons organiser des ateliers mais aussi cinq marchés au poisson pour sensibiliser les gens et*

promouvoir le produit. Depuis plusieurs mois, notre restaurant a constamment au menu un choix de huit poissons, apprêtés de différentes manières. On s'efforce aussi de proposer des poissons peu ou pas consommés comme la brème, le gardon, le brochet ou l'éperlan. Mais le problème, ce sont les arêtes...»

«*Optifish*»

La promotion d'espèces de poisson moins consommées est une préoccupation forte du groupe d'action locale pêche (FLAG) et pas moins de cinq projets Axe 4 sur les quatorze déjà en opération y sont consacrés.

Porté par un centre de formation intercommunal («*Optima*») et doté d'un budget de 30 000 euros, le projet «*Optifish*» s'appuie sur la coopération entre pêcheurs, transformateurs, écoles de cuisine et restaurants de collectivités pour mettre au point et diffuser de nouvelles recettes utilisant ces espèces de poisson le plus souvent injustement négligées. «*Et ce n'est pas facile*, affirme Caroline Holm qui dispense des cours dans le cadre du projet, *car pour les cuisines de collectivité, par exemple, les plats testés doivent contenir le moins d'ingrédients différents possibles et convenir aux régimes alimentaires les plus sévères afin de pouvoir plaire à un maximum de gens. Le produit doit également avoir une 'texture' qui ne requiert aucun traitement préalable. On a beaucoup travaillé sur la brème par exemple. C'est un poisson qui a un goût caractéristique très prononcé. Pour y remédier, un groupe d'étudiants a testé différentes saveurs et a fini par mettre au point un fishburger au goût de piment. Pour les restaurants commerciaux, on a testé diffé-*

rents pâtés, aspics et petits sandwiches. Ce printemps, d'autres plats à base de poissons méconnus seront expérimentés. Nous avons également beaucoup recours aux recettes anciennes. La revalorisation du patrimoine culinaire local est une autre mission importante du projet.»

Phoques

Si les arêtes peuvent être un problème pour le poissonnier et le restaurateur, les phoques sont sans conteste l'ennemi n°1 du pêcheur de la Baltique. «*C'est un grand problème depuis une dizaine d'années*», souligne Guy Svanbäck, directeur de l'Association des pêcheries d'Ostrobotnie qui compte plus de 2 000 pêcheurs dont près de 200 professionnels. «*Il y a moins de pollution et les populations ont augmenté très rapidement. Ils suivent les bateaux, surtout ceux qui ont des filets.*



▲ Pêche sur glace.

Diversité territoriale, de la côte à l'intérieur

La Finlande a été l'un des premiers Etats membres à mettre en œuvre l'Axe 4 du Fonds européen pour la pêche (FEP).

« Lorsque nous avons travaillé sur la stratégie pour la période de programmation 2007-2013, nous avons inventorié, avec les acteurs du secteur, les principaux obstacles au développement de la pêche. Un des défis identifiés était le manque de coopération interne et externe », raconte Timo Halonen, du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, l'autorité de gestion de l'Axe 4 en Finlande. « Nous avons considéré que l'approche de l'Axe 4 était une excellente solution pour relever ce défi. Nous disposions aussi d'un capital d'expériences réussies avec la méthode Leader et nous avons donc beaucoup poussé pour aller dans cette voie. »

Le Ministère a donc publié un appel à propositions national unique, en juin 2007, pour constituer des groupes d'action locale pêche (FLAG) mais sans encore délimiter de zones. « Ce choix s'explique par le fait que la pêche est une activité répartie à peu près également sur l'ensemble du territoire finlandais », précise Timo Halonen. « D'un autre côté, nous voulions respecter l'approche ascendante de façon à ce que les acteurs locaux puissent former des zones qui soient cohérentes de leur point de vue ». En quatre mois, le Ministère a reçu 11 dossiers. En octobre 2008, sept FLAGs ont été sélectionnés pour une période initiale 2008-2011.



Part du budget FEP pour l'Axe 4	9,2 %
Budget FEP pour l'Axe 4	3 300 000 EUR
Financement national	4 500 000 EUR
Budget total	7 800 000 EUR
Budget moyen par FLAG	1 114 286 EUR
Nombre de FLAGs	7

Ces groupes sont bien répartis à travers l'ensemble du pays : quatre sont côtiers et situés dans des zones allant du Golfe de Finlande à l'extrémité nord du Golfe de Botnie ; quatre groupes opèrent à l'intérieur du pays, depuis le sud-est de la Finlande jusque dans le grand-nord, en Laponie. Les FLAGs du nord et de l'est couvrent des zones immenses comprenant de vastes plans d'eau. « Je pense que c'est une bonne chose d'expérimenter l'Axe 4 dans différents types de zones. En fonction des circonstances, nous adaptons notre modèle, si besoin est, après l'évaluation à mi-parcours de 2011 », précise M. Halonen.

Suivez le Leader

Dotés d'un statut d'organisations sans but lucratif, les FLAGs finlandais sont tous issus de groupes d'action locale Leader, avec lesquels ils partagent la même plateforme administrative. Les groupes pêche ont toutefois un partenariat distinct de leurs homologues Leader, une procédure de sélection de projets différente, ainsi qu'une stratégie et une comptabilité clairement différenciées. « L'expérience nous montre qu'il existe de fortes synergies entre Leader et l'Axe 4 », souligne Timo Halonen.

Les FLAGs finlandais ont mis en place un réseau informel pour communiquer et échanger leurs expériences. Chaque groupe est responsable d'un ou plusieurs thèmes sur lesquels ils rassemblent et diffusent des informations, mais il n'y a pas de structure pour coordonner ces échanges. Selon M. Halonen, « il s'agissait d'établir un réseau des FLAGs à moindre coût car il ne faut pas oublier que le budget de l'Axe 4 finlandais est modeste. C'est pourquoi nous voulions utiliser autant que possible les structures existantes, telle la cellule du réseau Leader. »

« La mise en œuvre de l'Axe 4 a bien débuté dans notre pays et, à ce stade, notre expérience et les réactions que nous avons reçues sont très encourageantes. Les FLAGs ont trouvé leur place dans le secteur pêche et ils sont une vraie valeur ajoutée pour la mise en œuvre du FEP », conclut M. Halonen.

Contact :

Autorité de gestion

Ministère de l'Agriculture et de la Forêt
Département de la Pêche et de la Chasse
a/s Timo Halonen
BP 30
FIN-00023 Gouvernement
Tel. +358-9-16053364
timo.halonen@mmm.fi

A l'occasion d'une enquête, nous avons demandé aux pêcheurs professionnels si l'interdiction de la chasse aux phoques gris avait eu un effet sur leurs prises. Beaucoup ont répondu qu'ils avaient perdu les deux tiers de leurs revenus en dix ans. Si on ne trouve pas de solution d'ici cinq à dix ans, la pêche côtière aura tout simplement disparu...» Pas étonnant donc que plusieurs projets soutenus par le FLAG visent directement ou indirectement à se prémunir contre les phoques. Cela va de l'expérimentation d'appareils électro-acoustiques éloignant ces importuns à l'utilisation d'un nouveau type de filet résistant à leurs assauts, en passant par l'organisation d'un séminaire sur le thème des zones «libres de phoques». En attendant, il faut élargir la diversité des prises vers les espèces moins consommées et étendre la saison de pêche à l'hiver. Deux projets Axe 4 sont consacrés à ce dernier volet.

«Au cours des dernières décennies, la pêche d'hiver, en particulier la pêche sur glace, n'a pas progressé autant qu'on l'aurait voulu», estime Lena Talvitie, vice-présidente de l'Association des pêcheurs finlandais et membre du CA d'Aktion Österbotten. «Même si elle se pratiquera toujours à petite échelle, la pêche sur glace a beaucoup d'avantages. Elle peut à la fois améliorer les revenus des pêcheurs, leur permettre de mieux annuler leurs coûts et satisfaire les besoins des consommateurs de poisson frais tout au long des six mois d'hiver. C'est tout le sens des projets que nous soutenons dans ce domaine, avec toujours les jeunes en ligne de mire.»

Jeunes

Attirer les jeunes, les retenir, les faire revenir... Tous les porteurs de projet rencontrés y font allusion. Les jeunes sont une autre dominante de la stratégie d'Aktion Österbotten, que ce soit avec Leader ou dans le cadre de l'Axe 4. Si Leader soutient la qualité de vie des villages (construction ou rénovation de salles polyvalentes, de saunas, etc.), l'Axe 4 vise la qualité du métier et de la filière. «Et les deux vont de pair», fait remarquer Marianne Sjöström, coordinatrice des affaires internationales pour Aktion Österbotten. «Sans la pêche, ces villages n'existeraient pas et seuls les jeunes peuvent assurer une pérennité à la fois au territoire et au secteur. Or les jeunes ne resteront que si leurs conditions de vie et de travail sont bonnes...»



▲ La salle polyvalente du village côtier de Molpe a été rénovée avec Leader.

Une sensibilisation précoce s'impose. Pour l'assurer, le FLAG s'est tourné vers les Clubs 4-H (*) nombreux et actifs dans la région. Le projet «Comme un poisson dans l'eau» vise à améliorer les connaissances des jeunes sur la pêche et son environnement, ainsi qu'à mettre en place des réseaux opérationnels entre les organisations professionnelles de la pêche, les associations de pêcheurs, les écoles et les clubs 4H. «Nous voudrions créer un nouveau produit 4H axé sur la pêche, en organisant pour les écoles des excursions de pêche dans la nature en collaboration avec les pêcheurs professionnels», explique Johan Vanberg,

coordinateur de l'opération. Quant au projet «Nature et Pêche», il s'agit d'une formation destinée à accroître l'intérêt des enfants et des jeunes pour la pêche dans le contexte du développement durable.

«Car la pêche est une activité durable ici», rappelle Guy Svanbäck. «Nous utilisons des méthodes dites 'passives', avec des nasses de plus en plus sélectives par exemple. C'est une pêche économe en énergie et respectueuse des stocks. Mais notre pêche reste aussi une source de revenus très importante. Notre petite région compte environ un tiers des pêcheurs professionnels côtiers finlandais, mais leur nombre a nettement diminué au cours des dernières années et leur moyenne d'âge est élevée. Alors toutes les mesures que l'on peut prendre pour améliorer la situation sont les bienvenues. Il faut que l'Axe 4 continue!» ■

(*) Fondé aux USA au début du 20ème siècle et présent dans 80 pays, le Mouvement des Clubs 4-H (H pour Honneur, Honnêteté, Habileté et Humanité) vise à développer l'intérêt et les compétences des jeunes pour l'environnement et la vie rurale en général par des activités éducatives et de loisirs (source: Clubs 4-H du Québec).

ÖSTERBOTTEN (Finlande)			
	Superficie: 6 750 km ²		
	Population: 159 470 habitants (2008)		
	Densité: 24 habitants/km ²		
Budget Axe 4	EUR		
	EU	National	Total
Total (2008-2011)	344 000	456 000	800 000
Moyen par année	86 000	114 000	200 000
CONTACT Kustaktionsgruppen (KAG) i Österbotten a/s Mikael Nygård, Aktion Österbotten Handelsplanaden 23a, FIN-65100 Vaasa Tel. +358 6 317 5152 mikael.nygard@aktion.fi – www.kag.aktion.fi/			

Interview

« L'approche territoriale, une clé pour atteindre les objectifs de l'Union »

Danuta Hübner, présidente de la Commission du développement régional au Parlement européen et ancienne Commissaire européenne pour la Politique régionale (2004-2009), explique à FARNET Magazine pourquoi elle pense que l'approche territoriale du développement donne les meilleurs résultats et que l'élan dont a besoin l'Europe pour avancer viendra des niveaux local et régional, zones côtières comprises.

FARNET Magazine: Le concept de cohésion territoriale est désormais inscrit dans le Traité de Lisbonne. Qu'est-ce que cela change concrètement pour les régions côtières, notamment les zones de pêche ?

Durant des décennies, on a dit que la diversité était une des grandes forces de l'Europe. A présent, avec la cohésion territoriale inscrite dans le Traité, on reconnaît finalement cette diversité comme un atout. Ce qui veut dire que l'on a maintenant l'obligation de mieux comprendre ce que cela signifie et surtout d'investir davantage dans la collecte d'informations sur la diversité territoriale européenne. L'«Audit urbain»¹ de la Commission européenne est un premier pas dans cette direction mais on n'a généralement pas encore assez d'informations sur les territoires pour prendre en compte la diversité territoriale dans les politiques.

Se servir de la diversité territoriale comme d'un atout implique de soutenir un développement qui tienne dûment compte de cette diversité. L'Europe est un petit continent, qui n'abrite que 7% de la population mondiale ; il est donc essentiel de valoriser le potentiel de toutes les régions. C'est pourquoi les régions côtières, avec tout leur potentiel de croissance, sont si importantes.

Le récent document de consultation de la Commission européenne « Europe 2020 » laisse entendre que l'avenir de la politique de l'Union passe par un nombre restreint de priorités européennes (connaissance et innovation, société à fort taux d'emploi et ouverte à tous, croissance verte). Pensez-vous que cela risque de réduire l'importance des approches territoriales ?

Je suis très critique par rapport à ce document et je pense que le risque est bien réel. Nous sommes tous d'accord sur le besoin de concentration et sur les mérites de privilégier ces grandes priorités, mais la question est de savoir comment on va s'y prendre, et comment on va s'y prendre dans chacune des régions. Ce qui nous ramène à la question de la diversité. On ne peut pas construire un centre de recherche de pointe là où il n'y pas de ressources scientifiques et où le seul potentiel qui existe est le tourisme. Mais le tourisme aussi peut être innovant et durable. Il est donc également possible de poursuivre les objectifs européens dans ce type de territoires.



Danuta Hübner,
Présidente de la Commission du développement régional au Parlement européen et ancienne Commissaire européenne pour la Politique régionale (2004-2009)

Il n'y a pas de contradiction à faire les choses différemment dans des zones qui sont différentes tant qu'on poursuit tous ensemble les objectifs européens communs. Mais le document Europe 2020 empêche l'Europe sous-nationale de s'engager dans ce processus. Ce qui, à mon avis, est une erreur. Cependant, la réaction des régions et des communes montrent clairement qu'elles veulent participer à cette stratégie européenne et je crois que c'est ce qui va arriver.

Les partenariats locaux peuvent-ils contribuer à cette approche territoriale ?

Les acteurs locaux souhaitent contribuer à réaliser les objectifs de l'Union et des domaines tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'innovation, etc. peuvent plus facilement progresser au niveau local, là où il existe une proximité entre les partenaires qui doivent s'impliquer. Ce qui veut dire qu'il faut mettre en place des programmes et des approches qui encouragent et accompagnent la coopération entre partenaires locaux.

De par mon expérience d'ancienne Commissaire à la Politique régionale qui m'a conduite à visiter presque toutes les régions de l'Union, je suis convaincue que l'approche intégrée du développement, avec cette dimension territoriale, produit les meilleurs résultats en termes de croissance et de création d'emploi. C'est pourquoi je crois que l'élan dont nous avons tellement besoin pour aller de l'avant en Europe va venir des niveaux local et régional.

Compte tenu de la pression actuelle sur les finances publiques, on parle beaucoup de la nécessité d'une meilleure coordination verticale et horizontale de tous les programmes européens. Selon vous, comment l'Union pourrait-elle encourager une plus grande implication des acteurs sous-régionaux ou locaux à cet égard ?

Le Traité de Lisbonne fait référence à quatre niveaux de gouvernance européenne et la participation des quatre niveaux est nécessaire si l'Union veut atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés. Le temps des politiques « de haut en bas » est révolu. Il faut considérer la valeur ajoutée des initiatives « qui viennent du bas ». Et il ne s'agit pas seulement de mobiliser des partenariats d'acteurs locaux mais aussi de coopérer de façon verticale entre tous les niveaux de gouvernance. Subsidiarité ne veut pas dire dispersion des compétences ou protection contre les interférences des autres niveaux.

¹ Lancé par la Direction générale Politique régionale de la Commission européenne, l'Audit urbain rassemble des données basées sur plus de 300 paramètres pour évaluer la qualité de vie dans 321 villes situées dans les 27 Etats membres de l'Union et 36 villes de Norvège, Suisse et Turquie www.urbandaudit.org

La subsidiarité, c'est la coopération entre tous les niveaux, dans laquelle chaque niveau fait ce qu'il sait faire le mieux.

On constate dans beaucoup de régions, y compris côtières, d'importantes disparités internes et il nous faut penser à la meilleure façon de résoudre ce problème. A mon avis, il faut revenir aux Initiatives communautaires, avec si possible un rôle plus grand pour la Commission européenne. Mais il faut aussi investir dans la qualité de l'administration et du cadre institutionnel au niveau local. Le Parlement a récemment créé un fonds à cet effet.

Selon vous, comment les programmes soutenus par les différents fonds européens (pour le développement régional, les affaires sociales, l'agriculture, la pêche) pourraient-ils être mieux coordonnés, au bénéfice des populations des zones de pêche, par exemple ?

La plupart des défis de développement auxquels nous sommes confrontés exigent une réponse intégrée. Par exemple, en s'attaquant au changement climatique, il est évident qu'on doit conjuguer des actions dans des domaines fort différents. Eviter les chevauchements est bien sûr le moins que l'on puisse faire, mais une bonne coopération entre les différentes interventions peut également contribuer à mieux exploiter les synergies et réduire les coûts de politiques séparées, financées par des instruments séparés, gérés par des structures séparées.

A mon avis, on devrait disposer d'un cadre stratégique unique pour les programmes européens tels que ceux que vous avez mentionnés dans votre question. Au niveau régional, il pourrait y avoir un seul Programme opérationnel régional auquel tous les fonds contribueraient, y compris les fonds nationaux et d'autres financements publics et privés. Ces plans régionaux auraient des priorités qui pourraient être traitées au niveau local, de manière intégrée, avec des fonds cantonnés.

Les politiques sectorielles et territoriales risquent parfois d'aller dans deux directions opposées. A l'avenir, comment l'UE peut-elle faire en sorte que ces politiques se complètent véritablement ?

L'approche territoriale nous permet de conjuguer des politiques sectorielles tout en atténuant les impacts négatifs. Mais cela implique que l'on ait aux niveaux local et régional des structures qui permettent de coordonner la mise en œuvre de ces politiques. Cette approche nous permettrait de mieux faire face aux défis difficiles. Par exemple, quand le problème de la réduction des capacités de production de General Motors au Royaume-Uni est survenu, nous avons dû réagir rapidement pour impliquer dans la recherche de solutions différentes administrations et différents intérêts. La même approche pourrait avoir des avantages pour le secteur de la pêche qui connaît aussi des temps difficiles.

A votre avis, quels sont les principaux défis et opportunités qui attendent le développement côtier au cours des vingt prochaines années ?

Une étude commanditée par la Commission européenne il y a trois ans a montré que les régions côtières font partie des régions qui souffriraient le plus du changement climatique. Il faut donc s'attendre à de grands défis environnementaux. Mais j'ai tendance à penser qu'il existe plus d'opportunités que de défis. Historiquement, les territoires qui ont accès à la mer ont souvent eu davantage d'opportunités de développement économique et ces opportunités ne disparaîtront pas dans le futur.

Le défi, c'est de trouver le juste équilibre entre protection de l'environnement et développement économique, et c'est une chose à laquelle il faut se préparer. C'est pourquoi je pense que l'ensemble

de l'Union devrait se sentir concerné par la durabilité, à commencer par les zones côtières.

Quel rôle la Politique maritime intégrée européenne (PMI) peut-elle jouer dans l'atteinte de cet équilibre et le développement durable des régions côtières ?

Quand on envisage l'avenir, il importe d'avoir une vision, et une stratégie pour la concrétiser. La PMI, qui est vraiment née aux niveaux régional et local, là où les gens réclamaient une telle politique européenne, peut fournir ce cadre stratégique pour les zones côtières. Encore une fois, l'Europe est un petit continent et nous avons besoin de politiques qui nous permettent de protéger nos ressources, tout en saisissant les opportunités qui se présentent. Sur le terrain, les gens sont conscients qu'il faut des politiques pour faire face aux problèmes communs, mais ils souhaitent aussi que ces politiques tiennent compte des différences qui existent dans les diverses régions côtières. En ce sens, je pense que la PMI est bien conçue car elle prend en compte nos intérêts communs, notamment la protection des ressources, mais aussi les problèmes spécifiques de chaque zone côtière. Elle nous permet aussi de relier ces zones au reste de l'économie, en favorisant une meilleure coordination des enjeux sectoriels et une meilleure prise en compte des questions maritimes dans un ensemble territorial plus vaste.

Comment la politique de cohésion pourrait-elle mieux répondre aux effets de la crise économique qui affecte fortement les secteurs maritimes et les zones côtières ?

Tout d'abord, je pense que lier la politique de cohésion à la crise économique a été une bonne décision. En concentrant les investissements sur le terrain, la politique de cohésion apporte une réponse immédiate à la crise, tout en assurant le lien, absolument crucial en Europe, avec les objectifs stratégiques à long terme de l'Union. Malgré tout, la politique de cohésion ne résoudra pas tous nos problèmes et il importe, en particulier pour les autorités locales, d'essayer d'utiliser les Fonds structurels et de cohésion comme leviers pour attirer d'autres financements, qu'ils proviennent de sources privées, d'instruments tels que JEREMIE² ou encore de la Banque européenne d'investissement. Les banques européennes n'accordent pas encore assez de crédits et la politique de cohésion, lorsqu'elle est associée à d'autres instruments, peut aider à combler ce manque.

Pour conclure, comment voyez-vous les politiques évoluer au cours des prochaines années ? Et avec quelles répercussions aux niveaux local et régional ?

Je suis préoccupée par l'Europe au présent. Je pense que nous sommes en train de dormir. Il n'y a pas de sentiment d'urgence pour s'attaquer aux grands défis auxquels l'Europe est confrontée, surtout dans le contexte de la mondialisation. Nous avons ce document *Europe 2020*, qui ne reconnaît pas le rôle important que jouent les niveaux local et régional, et il faut vraiment revoir cela. Heureusement, en ce qui concerne le développement territorial, nous ne partons pas de zéro. Le degré de mobilisation au niveau sous-régional est déjà très élevé, l'Europe locale et régionale est ouverte et veut jouer son rôle, et ce fait me rend pleine d'espoir. ■

**Interview réalisée (en anglais)
le 26 février 2010**

² JEREMIE (Joint European Resources for Micro to medium Enterprises / Ressources européennes conjointes pour les micro à moyennes entreprises), est une initiative de la Commission européenne, en collaboration avec la Banque européenne d'investissement (BEI) et le Fonds européen d'investissement (FEI), qui vise à favoriser un accès accru au crédit pour le développement des micro, petites et moyennes entreprises dans les régions de l'UE.

Reportage

L'AXE 4 EN RENFORT DU DÉVELOPPEMENT CÔTIER DE LA GALICE [ESPAGNE]

Transformer l'essai

Dans la première région de pêche d'Europe, sept «groupes d'action côtière» financés par l'Axe 4 du FEP se sont formés pour soutenir des projets qui devraient renforcer la stratégie de développement régionale et compléter des démarches locales déjà bien engagées.



▲ Ramasseuses de coquillages montrant leur récolte du jour.

«*La Galice, c'est l'Inde de la pêche*», ne craint pas d'affirmer Enrique Diego Fernández, du gouvernement régional, pour souligner l'importance et la diversité de l'activité halieutique au large du finistère nord-ouest de la péninsule ibérique. «*La Galice, ce sont 25 000 pêcheurs regroupés en 62 'cofradías'*¹, près de la moitié des quelque 11 000 bateaux de pêche immatriculés en Espagne, le premier port de pêche de l'Union européenne – Vigo –, plus de 46 000 emplois directs ou indirects qui dépendent de la pêche, mais aussi une variété infinie d'espèces capturées que ce soit de poissons, de crustacés ou de coquillages.»

Ce que confirme Montserrat Castro, chef du service de soutien à l'organisation sectorielle de la pêche au sein de la Xunta de Galicia, le gouvernement régional: «*La pêche a une importance socio-économique essentielle sur la côte. La moitié de l'emploi en dépend à certains endroits. Or avec la crise, le secteur fait face à deux grands défis: la baisse des prix – accentuée par l'augmentation des importations hors UE – et l'afflux de candidats pêcheurs provenant du secteur du bâtiment en pleine déconfiture.*»

Quand on l'interroge sur les attentes de la Galice en ce qui concerne l'Axe 4, Susana Rodríguez, directrice du développement de la pêche, mentionne plusieurs démarches

engagées par le gouvernement galicien au cours des dernières années en faveur du secteur au niveau local: «*nos efforts ont beaucoup porté sur l'organisation et la professionnalisation de la pêche artisanale, avec une attention particulière pour les femmes, les quelque 4 000 ramasseuses de coquillages notamment. Elles se sont regroupées en associations territoriales («Agrupaciones») qui cogèrent les 200 plans d'exploitation fixés*

¹ Regroupant surtout les acteurs de la pêche locale et artisanale, les «*cofradías de pescadores*» représentent les intérêts des pêcheurs tout en servant d'organes de consultation et de coopération pour l'administration régionale.



▲ Cambados compte 200 mariscadoras professionnelles.

annuellement. Cette organisation et structuration en filières spécialisées protège leur activité contre la pêche sauvage, permet de contrôler les prises et a provoqué une hausse sensible des revenus. Une ramasseuse qui déclarait avant l'organisation en moyenne 600 euros par an, en déclare souvent désormais 700 par mois!» Renforcer l'appui à l'organisation de la pêche, avec tout ce que cela comporte, est donc au cœur de la stratégie pour l'Axe 4 galicien.

Guides côtiers

L'Agrupación de Mariscadoras de Cambados réunit 200 ramasseuses de coquillages. Depuis que le gouvernement régional les a encouragées à fonder une association en 1999, elles travaillent toutes ensemble pour gérer leur ressource collectivement. Elles sont une trentaine ce matin. Aujourd'hui, l'heure de la levée du jour et de la marée basse les a forcées à ne travailler que de 8 heures à 10 heures. Courbées et munies d'une cuillère et d'un petit râteau pour dénicher coques, palourdes et autres coquillages, elles semblent picorer l'estran, comme les nombreux oiseaux avec lesquels, de loin, on pourrait les confondre. «C'est un travail très dur», souligne Victoria Oubiña. «Avec le temps, on a le dos cassé,

mais ici beaucoup de femmes ont toujours fait cela car c'est un bon revenu d'appoint et ça laisse du temps libre...». Victoria est une porte-parole de l'Agrupación mais elle est aussi, à ses heures, «guide de la mer» bénévole comme 18 autres femmes du village, toutes mariscadoras ou travaillant dans le secteur de la pêche.

Suite à l'obtention d'un prix de 6 000 euros dans le cadre d'une formation EQUAL² pour femmes entrepreneurs à laquelle elles participaient, plusieurs membres de l'Agrupación décident de créer l'association «Guimatur» en 2004. «Le but, insiste Victoria, c'est de sensibiliser les consommateurs à la valeur de notre métier, à la qualité de nos produits et de leur montrer que notre activité s'inscrit dans un patrimoine naturel et culturel qui justifie son prix.» Guimatur a donc conçu des circuits longeant la mer et les bancs de coquillages de Cambados. Ils permettent aux visiteurs – environ 4 000 par an – d'observer le travail des mariscadoras, depuis le ramassage des coquillages jusqu'au centre de pesée et de nettoyage des fruits de mer.

L'association, qui dispose d'un bâtiment aménagé pour les groupes, organise des ateliers de sensibilisation destinés aux enfants et des cours de cuisine dans les écoles. «A présent, nous aimerions bien restaurer



▲ Trois des fondatrices de Guimatur.

une vieille maison pour en faire un centre de dégustation, mais cela coûterait 120 000 euros et nous n'avons pas les fonds nécessaires», explique la présidente de Guimatur, Maria José Cacabelos. «Plus généralement, nous sommes en train de réfléchir à une autre façon de nous organiser juridiquement pour pouvoir prendre des initiatives commerciales. Qui sait, l'Axe 4 pourrait faciliter les choses...»



² Financé par le Fonds social européen (FSE), le programme EQUAL (1994-2006) visait à lutter contre toutes les formes de discrimination et d'inégalité dans le domaine du travail.

7 « groupes d'action côtière » pour la première région de pêche d'Europe

La Galice est la première région de pêche d'Espagne et d'Europe. Une grande proportion du poisson pêché dans l'Atlantique nord est débarqué et traité en Galice. Quant au port de Vigo, par exemple, il manutentionne et distribue plus de poisson pour la consommation humaine que presque aucun autre port au monde. La Galice concentre également à elle seule 47% de la flotte de pêche espagnole en puissance.

Dans le contexte institutionnel de l'Espagne, la création de groupes de développement relève juridiquement des gouvernements régionaux. En Galice, l'une des cinq régions espagnoles ayant choisi

de mettre en œuvre l'Axe 4, le gouvernement régional a sélectionné 7 zones de pêche et « groupes d'action côtière » : Mariña-Ortegal, Golfo Ártabro, the Costa da Morte, Seo de Fisterra-Ría de Muros/Noya, Ría de Arousa, Ría de Pontevedra, Ría de Vigo-Baixo Miño.

La forte densité de la population vivant à moins de 50 km de la mer (entre 70% et 75%, alors que la moyenne européenne est de 50%) a rendu difficile en Galice l'application du critère de faible densité démographique et c'est essentiellement le taux de croissance du secteur de la pêche qui a servi de référence pour la sélection des zones et des groupes.



Contact

Xunta de Galicia
Conselleira do Mar
c/o Susana Rodriguez Carballo
Irmandiños, s/n – Salgueiriños
E-15701 Santiago de Compostela
Tel. +34 981 546 177
Fax: +34 981 546 138
susana.rodriguez.carballo@xunta.es
www.accioncosteira.es

Zone de pêche	Superficie (km ²)	Population (habitants)	Densité (habitant/km ²)	Financement public 2007-2013/ Millions EUR
1. Mariña-Ortegal	556,9	85 827	154,1	3,7
2. Golfo Ártabro	518,3	226 689	437,3	3,7
3. Costa da Morte	818,3	75 102	91,7	9,3
4. Seo de Fisterra-Ría de Muros/Noya	427,4	66 258	155,0	9,3
5. Ría de Arousa	383,2	151 946	396,4	3,7
6. Ría de Pontevedra	291,4	149 490	512,9	3,7
7. Ría de Vigo-Baixo Miño	328,6	127 315	387,4	3,7

Chacun des sept groupes galiciens a sa stratégie propre mais tous partagent les priorités suivantes :

- > renforcer la filière pêche en améliorant sa compétitivité et ses capacités productives ;
- > protéger et améliorer la qualité environnementale des écosystèmes marins ;
- > favoriser la diversification à travers la valorisation du patrimoine culturel et le tourisme ;
- > promouvoir une approche plus participative du développement local et de la gestion des ressources, tout en renforçant l'égalité des chances et la cohésion sociale.

FEP budget 2007-2013	% du budget FEP consacré à l'Axe 4	Budget du FEP consacré à l'Axe 4 / EUR	Financement national et régional / EUR	Financement public total / EUR	Financement public moyen par groupe / millions EUR	Nombre de groupes
Espagne	4,36	49 212 448,07	28 534 674,54	77 747 122,61	3,1	25
Galice	5,69	24 000 000,00	16 000 000,00	40 000 000,00	5,7	7

Pouce-pied

Autour de Baiona, au sud de la Galice, se pratique une pêche particulièrement dangereuse, celle du pouce-pied (*Pollicipes pollicipes*), un crustacé qui vit fixé aux rochers battus par les vagues. Sa croissance lente, conjuguée aux exigences écologiques fortes de l'espèce et à la surexploitation dont elle a été victime, fait du pouce-pied une ressource peu abondante mais toujours très recherchée. En Galice, le pouce-pied ayant disparu des côtes les plus faciles d'accès, la technique de récolte est simple mais très risquée: pendant la marée basse, les pêcheurs (percebeiros) séparent les pouces-pieds de la roche avec une gratte, dans des positions souvent très périlleuses à cause des vagues et des risques de chute.

Les pêcheurs de pouces-pieds de Baiona ont créé leur agrupación en 2003, six mois après la catastrophe du Prestige³. «L'activité était totalement désorganisée», raconte la présidente, Susana Gonzalez. «N'importe qui s'improvisait percebeiro. Que ce soit les quantités récoltées, les zones de pêche, les périodes de reproduction... rien n'était respecté. La situation n'était plus tenable et c'est finalement le désastre du Prestige et toute la mobilisation que cela a impliqué qui a été le déclencheur. Les pêcheurs pour lesquels le pouce-pied était une activité importante ont décidé de se mettre ensemble formellement. Ils ont défini un règlement d'ordre intérieur, un plan d'exploitation... Actuellement, nous sommes 135 membres, à peu près à parité hommes-femmes et c'est beaucoup mieux qu'avant.»

Un quota est fixé à 6 kg par jour mais la première mesure prise par l'Agrupación a été d'engager des gardes-côtes privés pour



▲ Conserves de pouces-pieds pour élargir le marché.



▲ Pêche aux pouces-pieds près de Baiona.

éradiquer le braconnage. Très vite, une hausse sensible des prix et des revenus a été constatée. «Un pêcheur qui travaille normalement peut gagner 15 000 euros par an», affirme Susana. «Le pouce-pied, c'est un peu la Rolls Royce des fruits de mer, puisque son prix peut atteindre 150 euros le kilo pour la qualité supérieure. Car, en réalité, il existe plusieurs qualités, avec des prix qui peuvent aller de 3 à 100 euros. C'est toute l'idée de l'entreprise que nous sommes en train de créer...»

Afin de retenir un maximum de valeur ajoutée, 13 membres de l'Agrupación ont formé une coopérative pour expérimenter la mise en conserve des pouces-pieds de deuxième catégorie et la transformation en pâté des prises de troisième catégorie. «En 2008-2009, la Région a financé une étude de marché qui s'est avérée concluante: la ressource est suffisante, il existe une demande pour ce type de produits et la rentabilité d'un tel projet serait assurée... Nous sommes donc en train de créer une société à responsabilité limitée avec comme objectif de positionner ces produits sur le haut de gamme et de les commercialiser dans des boutiques spécialisés, les rayons 'gourmet' des supermarchés, les aéroports... L'Axe 4 pourrait nous aider à financer la création de la marque, le packaging, la promotion...»

³ Le naufrage du pétrolier *Prestige* au large de la Galice, en novembre 2002, a provoqué une marée noire de grande ampleur qui a gravement souillé les côtes atlantiques européennes, du Portugal à la Bretagne.

Poulpe

A Bueu, dans la ria de Pontevedra, le produit phare, c'est le poulpe (*octopus vulgaris*). «Nous sommes dans une zone privilégiée», précise José Manuel Rosa, président de la cofradia locale qui rassemble 300 pêcheurs. «Le poulpe, à Bueu, c'est 70% de la valeur de nos débarquements, 10% de la valeur du poulpe galicien». Depuis 2006, la cofradia porte plusieurs projets qui associent pêche artisanale et développement durable: commercialisation du poulpe (labellisation, traçabilité totale, meilleure conservation) et professionnalisation des pêcheurs (formations en gestion d'entreprise), centre de vente de crustacés, valorisation du pouce-pied (en collaboration avec la cofradia de Baiona), projet ENERPESCA pour les économies d'énergie, mais aussi projet de tourisme marin («MARUSIA») à partir de la reconversion d'un bateau de pêche.



▲ Le port de Bueu.



▲ Le musée marin de Lira est le point de départ de six itinéraires de découverte thématiques.

« Il s'agit de proposer des excursions en mer mais en faisant escale à différents endroits remarquables d'un point de vue culturel et économique local. Ce projet vise à renforcer les liens entre pêche et territoire. Nous l'avons présenté dans le cadre de l'Axe 3 mais certains aspects immatériels – l'information, la promotion... – pourraient être pris en charge par l'Axe 4. » Et le président de la cofradia d'indiquer: « De manière plus générale, l'Axe 4 pourrait nous aider à parachever les démarches de valorisation et de professionnalisation que nous avons engagées, à mieux les intégrer mais surtout à mieux coopérer avec les autres acteurs et secteurs du territoire. C'est ce qui est ressorti de la journée d'information qui a eu lieu l'autre jour avec le GAC. »

Le GAC, c'est le « groupe d'action côtière » comme on nomme en Galice les groupes d'action locale pêche (FLAG). Laura Nieto coordonne celui de la Ria de Pontevedra, qui couvre quatre communes dont Bueu: « les pêcheurs font face avant tout à un problème de commercialisation. Les circuits sont trop longs et l'essentiel de la valeur est captée par les intermédiaires. Beaucoup de bateaux délaissent Bueu pour Vigo, par exemple, parce que les prix qu'ils obtiennent y sont plus élevés. Alors la criée ici souffre. C'est pourquoi les pistes que nous comptons privilégier avec l'Axe 4 sont le développement d'une plate-forme de commercialisation qui permette aux pêcheurs

d'ici de présenter leur offre en toute transparence, n'importe où en temps réel, le développement des liens entre la pêche et le tourisme et la création d'un observatoire de la qualité des eaux car la pollution est une menace permanente. »

Côte de la Mort... et de la Solidarité

La stratégie énoncée par Laura Nieto pour la Ria de Pontevedra est assez similaire à celle amorcée depuis quelques années à Lira, petit port de 1 000 habitants (dont 154 pêcheurs) situé à l'entrée de la « Côte de la Mort » (Costa da Morte), surnommée ainsi à cause de son caractère sauvage et des nombreux naufrages qui y sont survenus, celui du Prestige étant le dernier en date. A Lira aussi, la marée noire a provoqué une prise de conscience collective.

Sous l'appellation « Mardelira »⁴, la cofradia des pêcheurs de Lira a lancé plusieurs opérations qui conjuguent pêche et territoire selon trois axes d'intervention ainsi que l'explique Emilio Louro, secrétaire de la cofradia et membre du conseil d'administration du GAC Seo de Fisterra-Ria de Muros-Noia: « Mardelira intègre un volet environnemental avec la réserve de pêche de 2 020 hectares que nous avons créée en 2007, un volet économique à travers notre coopérative de fruits de

mer fondée en 2006 et un volet socioculturel, articulé autour de notre programme scolaire de sensibilisation 'ISCAR' (appâter), du centre d'interprétation installé dans le haut du village et de 6 circuits de découverte thématiques au départ de Lira. »

Et l'Axe 4 dans tout ça? « L'Axe 4 va nous aider à professionnaliser les activités qui fonctionnent déjà et d'en ajouter d'autres comme la plongée, la planche à voile ou le kayak », répond Emilio. « Lundi, j'ai rendez-vous à La Corogne avec un opérateur touristique et la Confédération galicienne des personnes handicapées pour parler d'un projet: créer une société privée pour organiser des excursions en mer et des circuits touristiques accessibles aux handicapés. »

Fort de l'expérience de Mardelira et d'un budget de 10 millions d'euros (l'un des deux plus élevés de Galice), le GAC Seo de Fisterra-Ria de Muros-Noia a, selon Lino Lema et Jose Manuel Gabeiras, chefs de service à la Région Galice, « toutes les cartes en main pour faire de l'Axe 4 une réussite. »

En attendant, on quitte Lira par une petite route qui a connu les naufrages de l'*Ariete* en 1966 et du *Prestige* en 2002. Il y a peu, on a donné un nom à cette route: « Camiño solidario », le Chemin solidaire. ■

⁴ www.mardelira.net/mardelira/queemardelira/

Pologne : le renforcement des capacités s'appuie sur l'expérience de Leader

Les autorités polonaises se sont largement inspirées de l'expérience de Leader, l'Initiative communautaire pour le développement rural, pour concevoir le programme de renforcement des capacités en faveur des zones de pêche. Plus de 1 500 personnes de 64 groupes d'action locale pêche potentiels ont participé à cette formation qui a rassemblé des acteurs locaux et les a guidés dans l'élaboration d'une stratégie locale de développement.



Le Programme opérationnel polonais du Fonds européen pour la pêche (FEP) a prévu une enveloppe financière très élevée pour l'Axe 4 : environ 300 millions d'euros (dont 235 millions provenant du FEP) ont été alloués aux zones polonaises tributaires de la pêche. On s'attend à ce que soient créés au moins 30 (mais plus probablement entre 40 et 50) groupes d'action locale pêche (FLAGs) qui interviendront tout le long de la côte baltique polonaise mais aussi à l'intérieur du pays, dans la région des lacs et dans les territoires où l'aquaculture est importante.

Peu après l'approbation du Programme opérationnel, en octobre 2008, le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural – autorité de gestion du FEP en Pologne – a lancé un programme de renforcement des capacités destiné aux FLAGs potentiels. Pour élaborer ce dernier programme, le Ministère s'est inspiré d'un projet intitulé « Préparer les communautés rurales aux actions de Leader » qui avait été mis en œuvre en 2003-2004 par le Forum rural et le Fonds de coopération afin de renforcer les capacités des groupes d'action locale (GAL) Leader potentiels.

Les enseignements d'autres projets axés sur les partenariats locaux ont également été pris en compte, ainsi que ceux d'activités pilotes Leader+ mises en œuvre en Pologne. La formation a été assurée par une petite structure créée par des experts, l'Association Agrolinia (*Stowarzyszenie Agrolinia*), qui avait déjà été impliquée dans la formation destinée aux groupes Leader.



Trois étapes

Le programme de renforcement des capacités a comporté trois étapes : la première a concerné la sélection et la formation des formateurs ainsi que l'élaboration d'un curriculum détaillé; la deuxième a consisté à informer les communautés locales et à dispenser la formation (articulée autour de trois modules thématiques); la troisième étape était un suivi post-formation. L'ensemble du processus s'est déroulé entre juillet et décembre 2009.

La sélection des 20 formateurs s'est faite sur base des critères suivants :

- > expérience de Leader ou d'autres initiatives de développement territorial (de préférence dans un partenariat local);
- > bonne connaissance des problèmes spécifiques aux zones de pêche;
- > répartition géographique (il fallait en effet disposer de formateurs dans toutes les régions polonaises puisque des FLAGs étaient susceptibles de se former dans tout le pays).

La plupart des formateurs choisis étaient déjà intervenus auprès de groupes Leader et certains avaient déjà établi des contacts avec des FLAGs candidats parmi les groupes qui émergeaient vers la mi-2009 un peu partout en Pologne, notamment dans les régions côtières.

Comme pour d'autres initiatives polonaises impliquant des partenariats ruraux, le contenu détaillé de la formation a été élaboré en équipe au cours de deux ateliers. Ainsi, chaque formateur a pu s'exprimer sur le choix du contenu et de la méthodologie. Ces ateliers, qui se sont déroulés sur cinq jours, ont également contribué à consolider l'engagement des formateurs et leur compréhension du programme. 19 formateurs sur 20 ont suivi cette formation.

En plus de dispenser la formation proprement dite, les formateurs avaient également pour mission d'assurer un suivi et conseil (par téléphone ou courriel) auprès des groupes participants. Cela a permis aux responsables des partenariats locaux de poser des questions ou de demander conseil sur des points abordés au cours de la phase de préparation de la stratégie.



▲ Formation organisée par l'Association Agrolinia.

Trois modules

Le programme de formation comprenait trois modules. Le premier a consisté en une séance d'information sur l'Axe 4 du FEP, en particulier sur les modalités de sa mise en œuvre en Pologne. Cette séance a été suivie par un atelier d'une journée sur la création d'un partenariat local (le FLAG) puis par un atelier de deux jours sur l'élaboration de la stratégie locale.

La réunion d'information initiale a permis de renseigner les participants sur le Règlement du FEP, sur le Programme opérationnel polonais et sur les règles et exigences spécifiques de l'Axe 4 en Pologne. Un accent particulier a été mis sur le rôle de l'Axe 4 dans le Programme opérationnel du FEP, sur l'approche Leader, sur des exemples de projets éligibles à un financement, ainsi que sur la procédure à suivre et les délais prévus.

Le deuxième module, consacré à la construction du partenariat, était largement basé sur l'approche Leader. Il s'agissait d'aider les acteurs à identifier les partenaires clés et à élaborer un plan pour les mobiliser. Les avantages du partenariat et la contribution possible des partenaires ont également été débattus. Ce module était animé par deux formateurs qui ont fortement insisté sur l'importance des échanges entre participants et de leur motivation à former un partenariat solide.

Egalement pris en charge par deux formateurs, le troisième module devait être adapté à la situation spécifique du groupe concerné. Certains groupes avaient en effet déjà élaboré leur stratégie locale dans le cadre de Leader. Dans ce cas, la démarche a surtout consisté à les aider à actualiser cette stratégie et à l'adapter aux exigences du FEP. Cependant, de nombreux nouveaux (ou partiellement nouveaux) groupes ont également manifesté leur intérêt pour l'Axe 4 et avec ceux-ci, le module a surtout porté sur les avantages de l'approche stratégique et sur l'élaboration de la stratégie, y compris dans certains cas l'analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces).

Un « remue-méninges » pour des idées de projets figurait également au programme et les groupes ont en outre participé à une simulation de présentation devant un comité de sélection des projets afin de bien faire le lien entre la stratégie et les actions financées. Ce troisième module s'est conclu par une séance de trucs et astuces pour le montage du dossier. Les participants ayant suivi l'ensemble du cycle de formation ont reçu un certificat.

Rôle moteur des collectivités locales et des groupes Leader

En tout, ce sont plus de 1 500 personnes et 64 FLAGs potentiels qui ont participé à la formation. La majorité des groupes potentiels venaient des trois régions côtières de la Pologne: Poméranie-Occidentale (9 groupes), Poméranie (8 groupes) et Varmie-Mazurie (6 groupes). Chaque groupe comprenait des représentants des collectivités locales et du secteur de la pêche, et souvent aussi du secteur privé et du milieu associatif.

La plupart de ces FLAGs potentiels ont été initiés par les collectivités locales (37%) ou par des groupes d'action locale (GAL) Leader (36%). Les communautés de pêcheurs ont été à l'origine de seulement 9% des groupes, le restant émanant d'autres types d'acteurs.

La participation à la formation a été généralement forte, en partie parce que le Ministère avait annoncé que des points supplémentaires seraient accordés aux groupes dont plusieurs membres décisionnels prendraient part à un programme de formation officiellement agréé sur l'Axe 4. Mais l'approche territoriale étant chose nouvelle pour la plupart des participants, beaucoup d'entre eux étaient intéressés à apprendre comment la mettre en pratique.

Réaliser le potentiel

Au moment d'écrire ces lignes (mars 2010) et dans l'attente de données sur le nombre et la qualité des stratégies proposées par les groupes, il est difficile d'évaluer la réussite de ce programme de renforcement des capacités. Toutefois, de l'avis exprimé par certains participants, la formation a eu un impact significatif en sensibilisant à l'approche particulière de l'Axe 4 et en dissipant l'idée largement répandue que le FEP n'est fait que pour les pêcheurs et pas pour d'autres intervenants locaux.

Cette formation a également été l'une des premières occasions de débattre des problèmes du secteur halieutique avec un groupe plus large d'acteurs. Parmi les questions le plus souvent abordées, on peut citer :

- > les quotas de pêche ;
- > la forte (trop forte pour certains) protection de prédateurs tels que les cormorans, les phoques et les castors ;
- > la faiblesse des producteurs face aux mareyeurs et aux transformateurs ;
- > le manque d'action concertée et la concurrence entre les représentants de la filière pêche ;
- > La faible consommation et promotion du poisson et de ses produits dérivés.



▲ Kayak à Augustów, la « ville aux trois lacs », en Podlachie.

On s'attend à ce que la grande majorité des groupes ayant participé au programme soumettent leur candidature. En Pologne, l'appel à propositions a été lancé en novembre 2009 (voir encadré) et les groupes avaient jusqu'à la fin du mois de mars 2010 pour présenter leur stratégie. ■

La sélection des FLAGs en Pologne

Juillet 2009 : début de la formation pour les FLAGs potentiels.

Septembre/octobre 2009 : publication des ordonnances avec indications sur la mise en œuvre de l'Axe 4, les mesures et les coûts éligibles, les critères de sélection et les obligations de contenu à respecter dans le dossier.

Novembre 2009 : lancement de l'appel à propositions.

31 mars 2010 : date limite de dépôt des candidatures.

La sélection s'effectue en une seule étape. Les candidatures sont évaluées sur la base des caractéristiques de la zone (exemple : son niveau de dépendance du secteur de la pêche), du partenariat (composition, procédures internes) et du contenu de la stratégie de développement local.

Le programme polonais de renforcement des capacités (2009)



- : lieux où se sont déroulées les formations
- : lieux d'où provenaient les formateurs



Les experts FARNET se penchent sur la

La consultation sur la réforme de la Politique commune de la pêche est l'occasion de lancer une grande réflexion sur la façon dont l'Union européenne peut répondre aux défis auxquels est confrontée la pêche. Une récente réunion du groupe conseil FARNET a rassemblé des experts de différents pays d'Europe pour évaluer les atouts de l'approche territoriale.

Les défis auxquels font face les zones de pêche européennes sont désormais bien connus. Le Livre Vert sur la réforme de la Politique commune de la pêche (CFP) souligne le grave problème de la surpêche et de la surcapacité de la flotte par rapport aux ressources disponibles: avec trop de bateaux pêchant trop peu de poisson, des pans entiers de la flotte européenne sont à présent non rentables, une situation exacerbée par la volatilité du prix du pétrole et la crise financière.

La fragmentation mine la durabilité

«C'est un défi qui exige une nouvelle façon de penser dans l'Union,» estime Jesper Raakjær, professeur de gestion de la pêche à l'Université d'Aalborg et membre du groupe conseil FARNET. «Malheureusement, les tentatives de trouver une réponse européenne commune sont minées par la nature fragmentée du secteur de la pêche. Cette fragmentation correspond

à des intérêts divergents à tous les niveaux (entre intérêts côtiers et non côtiers, entre gros et petits, entre Etats membres, entre scientifiques, entre administrations et secteur de la pêche...) et va à l'encontre de la maîtrise de ces problèmes par la filière.»

M. Raakjær, qui dirige le centre de recherche Innovative Fisheries Management (IFM), croit que l'application d'une solution politique «standard» n'a aucune chance de réussir dans ce contexte et que le décalage entre une politique commune et un secteur fragmenté a non seulement entravé les tentatives de mise en place d'un régime de pêche plus durable dans l'UE, mais a aussi conduit «à des dérives dans la mise en œuvre et, dans certains Etats membres, à une absence d'application des règlements sur la gestion de la pêche.»

«Les règles de gestion ont été perverties à cause d'un manque de prise en compte ou de connaissance des conditions et facteurs qui influencent la propension des pêcheurs à respecter ou non les règlements», affirme M. Raakjær.

Les solutions globales ne reflètent pas les dynamiques locales

En plus du problème de la fragmentation, M. Raakjær voit une différence de perception dans le chef des administrations et des opérateurs quant aux buts et aux moyens de la gestion de la pêche. «Souvent, ce qui est considéré comme une bonne solution sur le plan administratif ne reflète pas la réalité de la mer ou des communautés de pêche. On adopte souvent des règlements qui ne correspondent pas à la dynamique de la pêche et des communautés qui en vivent», a-t-il insisté.

M. Raakjær estime que les différences entre les zones et communautés de pêche devraient être reconnues et souhaite que «la dynamique de chacune d'entre elles soit prise en compte afin de pouvoir améliorer la gestion.»

Cet avis est partagé par un autre membre du groupe conseil, Philippe Cury, spécialiste de la pêche en Méditerranée. M. Cury souligne les effets de la mondialisation sur les communautés de pêcheurs et estime que ces effets doivent être mieux gérés à l'échelon local: «Quand il existe un décalage entre, d'une part, un impératif environ-



▲ Les Açores (Portugal).

valeur ajoutée de l'approche territoriale

nemental mondial tel que la surexploitation des ressources marines dans le contexte du changement climatique et, d'autre part, les besoins socio-économiques locaux des zones de pêche, imposer des solutions standards ne fonctionne pas. Pour qu'elles soient efficaces et que les effets négatifs soient réduits à un minimum, il faut que les stratégies globales soient traduites en stratégies locales.»

Intégrer et diversifier

MM. Raakjær et Cury partagent tous deux le constat du Livre Vert, à savoir que «*le secteur de la pêche ne peut plus être considéré indépendamment du contexte plus large des questions maritimes ni des autres politiques traitant des activités marines.*»

La pêche est tributaire de l'accès à des écosystèmes marins en bon état. Or, cette donnée va être de plus en plus influencée par l'approche écosystémique de la gestion des pêches proposée par la Commission et saluée internationalement, ainsi que par des facteurs comme la pollution, le changement climatique et la concurrence pour l'accès à l'espace maritime. Les économies halieutiques sont également fortement influencées par le contexte changeant des aides et des grandes tendances en matière d'emploi et de développement dans les zones côtières,

y compris l'émergence de nouvelles activités offrant des possibilités de reconversion ou de diversification des revenus.

La pêche doit donc s'associer à d'autres secteurs et intérêts pour chercher des solutions aux défis que doivent relever à la fois la filière et les communautés qui en vivent.

La valeur ajoutée de l'approche territoriale

Le groupe conseil FARNET estime qu'une approche territoriale, intégrée et locale peut contribuer à relever ces défis. En rassemblant les différentes parties prenantes, elle peut aider à élaborer et expérimenter des politiques qui prennent en compte la diversité et la fragmentation du secteur de la pêche.

«*En mettant autour de la table tous les acteurs concernés, on ouvre un espace de dialogue et de négociation, tout en créant le mécanisme qui permettra de lancer une action concertée,*» explique Philippe Cury. «*Ce qui peut faciliter une meilleure communication entre les décideurs politiques, les scientifiques et le monde de la pêche. Au niveau local, cela peut aussi permettre de s'assurer que la politique, lorsqu'elle existe, est effectivement mise en œuvre.*»

La place accordée par l'approche territoriale au renforcement des capacités et à la prise de décision ascendante peut également contribuer à renforcer la dimension humaine de la démarche en améliorant l'ouverture des populations au changement. «*Cela peut favoriser un changement culturel: on passe de l'action défensive à une vision plus prospective, fondée sur la découverte des possibilités de mise en valeur économique des atouts locaux et de leur transformation en nouvelles activités,*» explique Yves Champetier, autre membre du groupe conseil et ancien directeur de l'Observatoire européen Leader.

Source de diversification

Les avantages possibles de l'approche territoriale ne se limitent toutefois pas au secteur de la pêche. «*L'une des grandes forces de cette approche est qu'elle rassemble des gens de secteurs divers et qu'elle favorise une vision plus complète du potentiel de la zone,*» ajoute M. Champetier. «*Cela peut ouvrir des possibilités de diversification dans de nouvelles activités et permettre au secteur de la pêche de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre locale de stratégies plus larges dans le cadre de la Politique maritime intégrée.*»



L'approche territoriale du développement est bien entendue nouvelle pour de nombreuses zones de pêche et sa réussite dépend en grande partie de la façon dont elle est appliquée dans le contexte local. C'est ici que l'expérience d'autres initiatives territoriales peut fournir des enseignements utiles.

Les leçons des initiatives territoriales antérieures

Les Initiatives communautaires telles que RECHAR, EQUAL, URBAN et Leader constituent une mine d'expériences pour l'application de l'approche territoriale dans différents types de zones et pour différentes problématiques. De ces expériences, le groupe conseil a identifié un grand nombre de leçons à tirer pour les territoires tributaires de la pêche.

« La détermination de la zone géographique à couvrir revêt une importance cruciale », insiste Peter Ramsden, expert en développement urbain et régional. « La zone doit être pertinente et articulée autour de vraies communautés de vie, pas forcément en fonction du découpage administratif. La taille du territoire doit aussi découler d'un juste équilibre entre la cohérence de cette communauté et la masse critique dont il faut pouvoir disposer en termes de ressources et de potentialités endogènes. »



▲ Animation autour de la vie marine dans le Nord-Pas-de-Calais (France).

M. Ramsden souligne aussi le besoin de s'assurer que les aides financières ne soient pas saupoudrées mais concentrées sur les territoires ayant les plus grands besoins ou potentiels, et que leurs montant et durée soient suffisants pour amorcer un processus de développement viable et durable. Mais quand l'intervention est bien ciblée, « on peut faire beaucoup avec peu de moyens », fait-il remarquer.

L'expérience des initiatives antérieures met également en évidence l'importance de la stratégie, qui doit être adaptée au contexte local. « Une zone de pêche située à l'intérieur des terres et connaissant un déclin démographique ne fait pas face aux mêmes défis qu'une zone côtière disposant d'un secteur touristique développé et d'une population en croissance. Il faut que cela se reflète dans leurs stratégies respectives, » explique M. Ramsden.

Le groupe conseil FARNET sur le développement territorial intégré des zones de pêche

Le développement territorial intégré est un concept relativement nouveau pour de nombreuses zones de pêche et l'expérience des premiers groupes d'action locale pêche (FLAGs) ne sera pas significative avant 2012 ou 2013. La Cellule d'appui FARNET, avec le soutien de la Commission européenne, a donc mis sur pied un groupe de six experts de la pêche et du développement territorial afin de tirer les enseignements d'autres programmes territoriaux européens, tels que Leader et URBAN, et d'identifier les approches qui pourraient contribuer à la politique maritime et de la pêche, maintenant mais

aussi au-delà de 2013. Ce « groupe conseil FARNET » se réunira régulièrement et fera des propositions utiles pour l'élaboration des futurs programmes territoriaux d'appui au développement durable des zones de pêche.

Les six membres du groupe conseil sont :

Yves Champetier, ancien directeur de l'Observatoire Leader I et Leader II. Il dirige à présent l'ensemble des Services aux entreprises à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier.

Philippe Cury est l'auteur du livre « Une mer sans poissons » et co-auteur de « Coping with global change in marine social-ecological systems ». Il est chercheur senior à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et directeur du Centre de recherche halieutique méditerranéenne et tropicale (CRH).

Indrani Luchtman est « senior fellow » et directeur du Programme Pêche à l'IEEP (Institute for European Environmental Policy).

Jesper Raakjær est professeur de gestion halieutique à l'Université d'Aalborg et directeur du centre de recherche Innovative

«C'est pourquoi il importe de former un groupe qui soit représentatif des intérêts et acteurs locaux. Mobiliser cette connaissance et expérience locales permettra non seulement un meilleur ciblage stratégique mais aussi la création d'une nouvelle dynamique locale qui se maintiendra au cours de la mise en œuvre de la stratégie.»

Le groupe conseil a cité en exemple les partenariats Leader et territoriaux irlandais qui rassemblent de façon équilibrée des représentants des secteurs public, privé et associatif. Une dimension clé de cette approche participative repose sur le leadership et le renforcement des capacités pour s'assurer que le groupe dans son ensemble possède les connaissances et compétences appropriées, mais que chacun de ses membres pris individuellement les possède également de façon à pouvoir pleinement contribuer aux travaux du groupe.

«En fin de compte, conclut M. Ramsden, il s'agit de responsabiliser les communautés locales, de les aider à acquérir le savoir, les outils et les instruments qui leur permettront d'agir plutôt que de subir. A bien des égards, c'est l'essence même de l'approche territoriale.» ■

Fisheries Management (IFM). Il est également l'auteur du livre «A Fisheries Management System in Crisis – the EU Common Fisheries Policy», publié aux Presses de l'Université d'Aalborg (2009).

Peter Ramsden est expert en développement urbain, régional et entrepreneurial. Il coordonne actuellement 10 réseaux urbains dans le cadre du programme URBACT.

Elena Saraceno est professeur, expert en développement rural et territorial, et ancienne conseillère du président de la Commission européenne Romano Prodi, de son cabinet et de la Direction générale de l'Agriculture.

Réseau FARNET

> FARNET à la Journée européenne de la mer 2010

Le 21 mai 2010, FARNET organisera un atelier d'un jour dans le cadre de la Conférence des parties concernées, à l'occasion de la Journée européenne de la mer organisée cette année à Gijón (Espagne). La Journée européenne de la mer (<http://ec.europa.eu/maritime-day>) cherche à sensibiliser les citoyens à l'importance des mers d'Europe et aux activités qui en dépendent. L'atelier FARNET mettra en valeur le travail des FLAGs et leur rôle face à plusieurs grands défis auxquels sont confrontés les territoires maritimes, contribuant ainsi à atteindre un certain nombre d'objectifs politiques de l'Union.

Pour en savoir plus : www.farnet.eu

> Premier séminaire européen des groupes d'action locale pêche

C'est à Gijón (Espagne) que s'est tenu du 24 au 26 mars le premier séminaire européen des groupes d'action locale pêche (FLAGs). L'événement a été pour les FLAGs et autres acteurs concernés en provenance de toute l'UE une première occasion d'intégrer le réseau et d'échanger leurs points de vue sur des préoccupations communes. La rencontre a notamment porté sur le renforcement des capacités des FLAGs à mettre en œuvre une stratégie locale. On a partagé connaissances et savoir-faire pratiques à travers quatre ateliers thématiques intitulés respectivement : «Faire le lien entre stratégie et sélection des projets»; «Des partenariats dynamiques et équilibrés»; «Construire des relations avec Leader»; «Encourager les investissements privés rentables». La seconde journée du séminaire a débuté par une session «ouverte» sur la coopération entre les FLAGs, suivie par un inventaire des besoins et des mesures d'appui nécessaires.

> Les experts «géographiques» FARNET sont nommés

En janvier 2010, la Cellule d'appui FARNET a achevé le recrutement des experts dévolus à chacun des 21 pays participant à l'Axe 4 pour le développement durable des zones de pêche. «Ces experts 'géographiques' seront les yeux, les oreilles et la bouche de la Cellule d'appui FARNET dans les pays concernés, grâce notamment à leur connaissance de la langue et de la culture», a expliqué Paul Soto, directeur de la Cellule. Les tâches spécifiques de ces experts varieront en fonction des besoins locaux mais ils comprendront généralement dans chaque pays l'organisation d'un groupe de discussion (*focus group*), la collecte de données et l'évaluation des besoins, l'inventaire des déficits en connaissances et compétences, les relations avec les FLAGs et les Autorités de gestion, et, plus globalement, le soutien à la mise en œuvre de l'Axe 4. Un atelier de deux jours, les 28 et 29 janvier, s'est tenu à Bruxelles afin de préparer ces experts nationaux à leur nouvelle mission.

Agenda FARNET

QUAND	QUOI	OÙ
24-26 mars 2010	Séminaire européen «Les groupes d'action locale pêche en mouvement»	Gijón (E)
Avril 2010	Séminaire de formation	Calabre (I)
	Séminaire de formation	Pologne (PL)
Mai 2010	Séance d'information	Mecklembourg-Poméranie occidentale (D)
	Séminaire de formation	Roumanie (RO)
21 mai 2010	Atelier FARNET (Conférence des parties prenantes, Journée européenne de la mer)	Gijón (E)

Fiche signalétique

NOM: Axe 4 du Fonds européen pour la pêche (FEP)

OBJECTIF: le développement durable des zones tributaires de la pêche. En complément d'autres instruments financiers de l'UE, le FEP peut cofinancer des projets locaux pour le développement durable et l'amélioration de la qualité de vie des zones de pêche.

MISE EN ŒUVRE: 21 Etats membres mettent en œuvre l'Axe 4. Une innovation importante dans la mise en œuvre de cet Axe est sa forte dimension territoriale.

TERRITOIRES VISÉS: les « zones de pêche », soit des territoires riverains d'une mer ou d'un lac, ou comportant des plans d'eau ou un estuaire, et dont le secteur de la pêche représente une part significative de l'emploi. Pour être sélectionnés comme zones de pêche éligibles par les Etats membres, ces territoires doivent être de taille modeste (inférieure à NUTS 3) et cohérents d'un point de vue géographique, économique et social. Sont visées des zones faiblement peuplées ou dont le secteur halieutique est en déclin ou qui abritent de petites communautés de pêcheurs. Les Etats membres peuvent également ajouter leurs propres critères.

BÉNÉFICIAIRES: les « groupes d'action locale pêche (Fisheries Local Action Groups / FLAGs) », soit une combinaison de partenaires publics, privés et associatifs qui élaborent ensemble une stratégie et des mesures innovantes en faveur du développement durable de leur zone de pêche. Les FLAGs sont sélectionnés par les Etats membres selon des critères définis dans leurs programmes opérationnels. A terme, plus de 200 FLAGs seront créés dans l'ensemble de l'Union.

MESURES ÉLIGIBLES: renforcement de la compétitivité des zones de pêche; restructuration, redéploiement et diversification des activités économiques; valorisation des produits de la pêche; services et petites infrastructures touristiques liés à la pêche; protection de l'environnement; restauration d'une production endommagée par une calamité; coopération interrégionale et transnationale; renforcement des capacités pour l'élaboration de stratégies de développement local; coûts de fonctionnement des FLAGs.

RÉSEAU: tous les acteurs concernés par l'Axe 4 communiquent au sein d'un « Réseau européen des zones de pêche (FARNET) » permettant (grâce à des séminaires, rencontres et publications) une large diffusion des projets innovants mis en œuvre au profit des zones de pêche et favorisant la coopération transnationale. Le réseau est coordonné par la « Cellule d'appui FARNET ».

DURÉE DU PROGRAMME: sept ans (2007-2013) mais les projets peuvent être mis en œuvre jusqu'à la fin de 2015.

AIDE DE L'UNION EUROPÉENNE: L'Axe 4 dispose pour la période 2007-2013 d'un budget de 567 millions d'euros, soit un peu plus de 13% du FEP, auquel on doit ajouter un cofinancement public national et des investissements privés.

Abonnez-vous

Pour recevoir gratuitement FARNET Magazine et/ou la Lettre électronique FARNET, faites parvenir vos coordonnées (nom, organisation, adresse, courriel et n° de téléphone) à l'adresse:

info@farnet.eu

Tenez-nous au courant

Les publications FARNET sont autant de ressources pour tous celles et ceux qui œuvrent à la construction d'un avenir durable pour les territoires de pêche d'Europe. Tenez-nous au courant des activités qui pourraient intéresser d'autres groupes et intervenants dans ce domaine. Nous aimerions notamment connaître vos expériences réussies, événements importants, annonces, mais aussi vos idées et propositions d'échanges et de coopération avec d'autres territoires.

info@farnet.eu

ISSN 1831-5747



9 771831 574008



Office des publications



Commission européenne
Affaires maritimes et Pêche